

Pascal Obispo, local de l'étape **Pages 14-15**

CADAUJAC

À Noël, un dîner de chefs pour les SDF **P. 16**

Une forêt de sapins vous attend aux pépinières Le Lann

Le Lann pépinières

GRADIGNAN Rocade sortie 16 - 05 56 89 03 54 - Lundi au dimanche 9 h / 18 h 45
GUJAN-MESTRAS Zone de l'Actipôle - 05 57 15 02 11 - Lundi au dimanche 9 h / 18 h 45

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022 | SUD OUEST.fr | 2,00€

Nouvelle-Aquitaine



Le loup gris (*Canis Lupus*) est une espèce protégée en Europe. ARCHIVES QUENTIN TOP



FRANCK FIFE / AFP

FOOTBALL/COUPE DU MONDE Des Bleus favoris, mais sur leurs gardes

Cet après-midi, l'équipe de France rencontrera la Pologne pour son huitième de finale. Un adversaire dont il convient de se méfier... Le gardien Hugo Lloris y égalera pour l'occasion le record de sélections. **Pages 30-31**

RUGBY/TOP 14
Face à Brive, l'UBB se rassure (33-13)
Page 37

SCIENCES/GIRONDE
Antoine Priore, savant génial ou savant fou ? **Pages 10-11**

Bien mieux qu'un calendrier... Un almanach !

Cinq almanachs illustrés pour vous accompagner tout au long de l'année 2023. Patrimoine, gastronomie, traditions mais aussi des jeux et conseils pratiques

Cinq thèmes au choix : jardinage, chasse, Charentes, Gironde et Pays basque-Béarn.

9€90
l'unité

144 pages
En vente chez votre marchand de journaux



ALMANACH
SUD OUEST

Dans la limite des stocks disponibles.

Entre Gironde et Dordogne, des élé

Avec des effectifs qui frôlent le millier d'individus dans l'Hexagone, le loup ne cesse de gagner des territoires. Dans le secteur forestier de la Double, un groupe d'éleveurs se prépare à sa venue dans une démarche qui se veut apaisée. Reportage



Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Si vous foulez la pâture dans les pas d'Éric Guttierrez, les chiennes patou qui veillent sur son troupeau de Manech à tête rousse, n'iront pas vous chercher noise. Il y a même des chances qu'elles quémandent les caresses d'une manière, comment dire, encombrante. Mais il faut les voir virer dans la seconde et cavaler vers une voiture qui passe benoîtement son chemin, à quelque 200 mètres de là. Ce sont des guerrières massives, pas des peluches. Élevées pour protéger leurs amies les brebis, coûte que coûte.

Dans un avenir proche, d'autres gardiens viendront peut-être patrouiller en bordure des prairies, en protection des ovins qui mouchettent de blanc les croupes de la Double, ce paysage boisé à la jonction des départements de la Gironde et de la Dordogne. Car à court ou moyen terme, un prédateur pourrait être tenté de folâtrer dans les environs. Canis lupus, le loup gris, espèce protégée à l'échelle européenne, ne cesse d'étendre ses terrains de chasse vers l'ouest. Il a un solide appétit. Et il croque des brebis là où il s'installe.

Zone possible d'extension

Dans la liste des indices de présence du loup établie sur sept mois (novembre 2021/mai 2022) par l'Office français de la biodiversité (OFB), la Dordogne ne fait qu'une apparition incertaine, pour des fèces découvertes à Borrèze, en limite orientale du département. On fait état d'une observation visuelle il y a un an à

Bouillac, à 60 kilomètres de là. En mars dernier, la préfecture a classé la Dordogne en « cercle 3 », qui correspond à une « zone possible d'extension ». Des prédictions ont été relevées en Haute-Vienne et Corrèze, limitrophes. L'animal tape aussi dans la Creuse, à peine plus loin. « Le loup se moque des frontières administratives. Partout, on abandonne des terres agricoles. La nature a horreur du vide. Il n'y a aucune raison qu'il n'arrive pas chez nous. Il y est déjà, sûrement », assure Éric Guttierrez.

Un plan de prévention

« Chez nous », c'est ce territoire où l'activité agricole est dominée par l'élevage extensif, un usage obligé sur ces sols pauvres. Les troupeaux s'intercalent entre les plans d'eau et les lisières de la magnifique forêt de la Double, dont les dizaines de milliers d'hectares hérisse de charmes, de châtaigniers, de chênes et de pins maritimes occupent schématiquement le plateau pris en tenaille entre la Dronne et l'Isle. Un paradis giboyeux pour un chasseur comme le

« J'ai eu 35 brebis au tapis. Je connais la violence de l'acte de prédition »

loup. L'exploitation d'Éric Guttierrez est plantée côté Gironde, à Saint-Christophe-de-Double. L'association qu'il préside, le Civam (1) PPML (produire, partager, manger local) a élaboré un plan de prévention du risque de prédition dans la Double, paraphé par 32 éleveurs. Il couvre un périmètre de 36 communes.

Son but ? Anticiper. Ne pas se retrouver les bras ballants si un jour des assauts devaient laisser des traces sanglantes dans la campagne. « Mon troupeau a été attaqué par des chiens en 2003. J'ai eu 35 brebis au tapis. Je connais la violence de l'acte de prédition. Je connais la sensation de colère qui en découle », explique



que l'intéressé. Ses ouailles du Civam partagent le même souci.

Le monde agricole alentour ne veut surtout pas d'une impuissance subie qui accoucherait d'un énième épisode de la guéguerre stérile et caricaturale entre, d'un côté, éleveurs bouillants de rage et, de l'autre, protecteurs du loup plus sensibles au sort du carnivore qu'à la détresse du monde paysan. « On n'est pas contre le loup, ça ne signifie rien. Quand on lutte contre des inondations, est-ce qu'on est contre l'eau ? L'impératif, c'est de se protéger », souffle Éric Guttierrez.

« Après nous, les ronces »

Réunis à « La Tanière », leur chaleureux lieu de rencontre à Saint-Christophe-de-Double, les membres du Civam PPML redoutent de se débattre avec des

contraintes supplémentaires alors que le métier réduit le temps libre à la portion congrue et ne délivre aucun passeport vers la fortune.

« Aménager et gérer des parcs fermés la nuit pour mettre le troupeau à l'abri du loup, c'est consacrer encore plus d'heures à travailler sur l'exploitation, c'est impossible pour moi. Si la pression devient trop forte, j'arrêterai. Vous ne pouvez pas vous battre contre la prédition, c'est ingérable. Ici, on a pris la grêle, on a pris quatre mois de sécheresse, je ne veux pas subir un problème de plus. Il faut trouver des moyens de faire face. On est les derniers. Après nous, il n'y aura plus que les ronces », raconte Pascal Sancier, installé depuis vingt-cinq ans à Saint-Antoine-sur-l'Isle (33) pour y faire de l'agneau.

« Il va falloir se serrer les coudes et s'entraider avec les chasseurs et les promeneurs. Mon cheptel est divisé en plusieurs troupeaux distincts. Je ne suis pas très disposé à éduquer des chiens pour les surveiller. Ce n'est pas adapté à la façon dont je travaille. Il nous faut réfléchir et comprendre le loup pour trouver des parades efficaces », renchérit Sandrine Bouyer, qui produit elle aussi de l'agneau, à Saint-Aulaye-Puymangou (24).

Avec l'aide des spécialistes
Réfléchir, le Civam PPML n'a fait que ça avant de dégainer son plan. Éric Guttierrez a épousseté des montagnes de documentation sur le loup. Il s'est adressé à une pointure sur le sujet, un écologue iconoclaste et philosophe qui a été formé aux techniques de cohabitation avec le préda-



© J. F. Guittard

veurs anticipent l'arrivée du loup



Éric Guttierrez, le président du Civam PPML dans son champ de Saint-Christophe-de-Double, à la limite de la Gironde et de la Dordogne, avec ses deux chiennes et son troupeau.

LAURENT THEILLET / « SUD OUEST »

teur dans le célèbre parc américain de Yellowstone, où l'animal a été réintroduit : Antoine Nochy. Auteur d'un livre qui a fait sensation (« La bête qui mangeait le monde », Arthaud, 2018), le pisteur s'est déplacé dans la Double. Sa collaboration naissante avec le Civam a été stoppée par son décès brutal et inattendu, en janvier 2021.

Ses préceptes demeurent. Les éleveurs s'appuient sur d'autres scientifiques pour élaborer une réponse cohérente. Ils ont sollicité l'ensemble de la communauté pour sortir d'un jeu à deux entre le loup et le monde agricole. Les chasseurs, les randonneurs, les cueilleurs de champi-

gnons et les élus sont vivement encouragés à s'intéresser à la démarche au sein d'un réseau d'entente. Comme tous ceux qui pourraient, de près ou de loin, déceler des indices, faire acte de présence auprès des troupeaux pour dissuader l'intrus, ou donner un coup de main pour monter une clôture.

« Le loup nous pose une question : comment voulons-nous habiter le monde ? Quel est le type de nourriture que nous souhaitons mettre dans notre assiette ? La société a besoin du territoire et de ses habitants pour maintenir une production alimentaire en extérieur. Elle ne doit pas laisser une minorité af-

froter seule une menace dix fois plus puissante qu'elle », argumente Éric Guttierrez.

Besoin de fonds

Outre l'entraide, les éleveurs prônent une réponse graduée aux audaces du loup. « Il faut revenir aux équilibres naturels entre prédateurs qui pratiquent l'évitement entre eux. Le loup appartient à cette catégorie, l'homme aussi. Le loup doit comprendre qu'il est en danger sur notre territoire. Quand, dans les Alpes, il observe un troupeau à 150 mètres des cabanes et qu'il ne se passe rien de désagréable pour lui, il en déduit qu'il peut y chasser. Pour que le loup évite la présence des hommes, il lui faut l'associer à la crainte de la douleur, ce qui est bien plus efficace que des tirs de prélèvement si on ne sait pas quel animal on prélève », dit-on autour de la table de « La Tanière ».

Le Civam désire l'appui d'une brigade qui pourrait intervenir immédiatement en cas de présence avérée d'un animal en zone de pâturage. Et la possibilité d'expérimenter des moyens

Ils ont sollicité l'ensemble de la communauté pour sortir d'un jeu à deux entre le loup et le monde agricole

de défense non létaux, comme la capture d'un loup que l'on stresserait avant de le relâcher dans son milieu, la forêt. Singulière, l'approche sort du carcan du plan national loup (PNL) et de ses protocoles balisés mis en place par l'Etat. Elle insiste sur la prévention des dommages plus que sur leur réparation.

Dans l'immédiat, elle a surtout besoin de fonds. « Il nous faudrait au moins 150 000 euros en budget annuel. Aujourd'hui, on n'a rien. On en est réduit au bénévolat », déplore le président du Civam, qui ne désespère pas de convaincre les collectivités locales.

(1) Les Civam sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui développent des projets collectifs pour une agriculture plus économique et autonome et pour une alimentation relocalisée au cœur des territoires. Le réseau des Civam compte près de 180 associations, qui emploient 250 animateurs- accompagnateurs.

Pour effaroucher ce prédateur, pas de solution miracle

L'Office français de la biodiversité rappelle que les protocoles envisagés contre la prédation des loups doivent s'insérer dans le cadre légal



Une scène devenue banale en plaine, un constat de prédation effectué par un agent de l'État. P. MASSIT/ONCFS

Le plan national loup (PNL) couvre la période 2018-2023. Il détaille les aides accordées aux éleveurs en butte à la prédation, qu'il s'agisse du gardiennage des troupeaux, de leur protection par les chiens ou de l'aménagement de parcs fermés. Il fixe les règles sur l'indemnisation des dommages et sur les tirs contre les loups, autorisés (ou non) par les préfets. « De nouvelles méthodes d'effarouchement doivent être testées », pose-t-il noir sur blanc. Le Civam PPML (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural - produire, partager, manger local) compte bien s'engouffrer dans la brèche.

À l'Office français de la biodiversité (OFB), on insiste sur l'importance de faire remonter tout indice – traces, empreintes, fèces, observations visuelles – par le réseau de surveillance loup-lynx qu'il pilote. « Une personne du Civam PPML a été formée dans ce cadre », indiquent Alain Riffaud, le chef de l'OFB en Dordogne, et Yann de Beaulieu, l'adjoint au directeur de l'OFB Nouvelle-Aquitaine, chargé des grands prédateurs.

Impulsions électriques

Les deux responsables soulignent qu'une technique d'in-

vention sur les loups, absente du PNL, « devrait être validée avant sa mise en œuvre ». Dans la Double, on pense au dressage aversif, testé en Amérique du Nord et prononcé par feu Antoine Nochy, le philosophe écologue dont les travaux ont inspiré le Civam. Il consiste à éduquer un animal sauvage par la punition, de façon à ce qu'il associe ses proies, les brebis, à un danger ou à une douleur. Par exemple en capturant le loup et en l'équipant d'un collier qui lui envoie des impulsions électriques dès qu'il s'approche d'un troupeau.

Réactions aléatoires

L'Office rétorque que, si la présence du loup devait un jour être avérée dans la Double, la probabilité de capture d'un individu itinérant resterait très faible en l'absence d'une meute localisée. Selon les deux agents de l'Etat, les études menées sur le dressage aversif ne militent guère pour ce type de protocole, la réaction des loups étant très variable d'un individu à l'autre. « Il faut continuer à chercher des solutions innovantes. Le Civam est dans une logique d'anticipation, ce qui est très positif », apprécie l'OFB.

J.-D.R.



Pour éviter que les troupeaux de la région ne soient la proie de loup, Pascal Sancier et Sandrine Bouyer, éleveurs d'agneaux, ont signé un plan de prévention du risque de prédation dans la Double, avec leurs collègues du Civam PPML. J.-F. GUITTARD / ONCFS ; LAURENT THEILLET / « S.O. »

La Nouvelle-Aquitaine est sur le front de l'avancée du loup

Revenu en France par les crêtes alpines il y a trente ans, le loup gris progresse toujours plus vers l'ouest. Des individus isolés font parler d'eux dans la région, en particulier dans les Pyrénées-Atlantiques et dans le Limousin

Jean-Denis Renard

jd.renard@sudouest.fr

C'était à l'entrée de l'hiver il y a pile trente ans, sur l'horizon observé par un agent du Parc national du Mercantour, dans les Alpes-Maritimes. Dans son champ de vision, deux loups. Une première depuis 1937, la date communément admise pour l'éradication de cette espèce qui occupait jadis l'ensemble de l'espace rural de l'Hexagone. Si certains opposants au prédateur prétendent qu'il a été réintroduit, aucun indice probant ne plaide en ce sens. Jusqu'à preuve du contraire, le loup gris, qui n'avait jamais disparu des massifs montagneux italiens, a repassé naturellement les crêtes alpines à l'automne 1992 pour s'établir côté français.

Protégé à l'échelon européen, l'animal y a retrouvé un contexte bien plus favorable qu'au début du XX^e siècle. La progression de la forêt, la déprise agricole et bien entendu l'interdiction de le chasser, lui ont permis de coloniser l'arc alpin, puis de se disperser dans toutes les directions. Révélée au début de l'été par l'Office français de la biodiversité (OFB), l'estimation annuelle de la population de loups s'établit à 921 individus en France métropolitaine, le chiffre médian d'une fourchette qui, schématiquement, va de plus de 800 à légèrement plus de 1 000. La dynamique démographique est favorable et le nombre de meutes en augmentation. Mais, selon l'OFB, celles-ci restent essentiellement cantonnées aux reliefs accidentés des Alpes.

Des prédictions constatées

En revanche, de jeunes adultes, généralement des loups évincés des meutes par de nouvelles



Des loups ont été observés dans plusieurs départements du Sud-Ouest ces dernières années. P. MASSIT/ONCFS

portées de louveteaux, partent à l'aventure au printemps et à l'automne. Ils peuvent franchir plusieurs centaines de kilomètres en l'espace de quelques jours. Ni les fleuves ni les autoroutes ne les stoppent. Il arrive qu'ils fassent souche loin de leurs bases et transforment des territoires en « zones de présence permanente » (ZPP). Ils transitent également au gré de leurs déplacements erratiques, comme en Dordogne où un loup très amaigri a été abattu dans un poulailler à Saint-Léon-sur-l'Isle, à l'automne 2015. En novembre 2019, un prédateur a été brièvement vu à Saint-Thomas-de-Conac, une commune

de Charente-Maritime située au bord de l'estuaire de la Gironde. Un autre à Gurat, en Charente, en janvier 2020.

L'estimation annuelle de la population de loups s'établit à 921 individus en France métropolitaine

Si l'Office français de la biodiversité ne se prononce pas sur le risque de voir des loups s'installer dans la région de la Double, entre Gironde et Dordogne, il confirme que la Nouvelle-Aqui-

taine est sur la ligne de front de la recolonisation entreprise par l'animal. En Dordogne, le dernier indice sérieux en date remonte, selon l'OFB, à une observation visuelle opérée en septembre 2021 à Bouillac, au sud-est du département. Une cellule de veille a été activée par la préfecture.

« Depuis la fin de l'année 2021, des prédictions sont constatées dans les départements de l'ex-région Limousin, notamment en Haute-Vienne et en Corrèze. Des pièges photographiques ont attesté la présence d'un loup mâle, toujours seul. En région Occitanie, on a aussi des prédictions avérées dans le Lot »,

relatent Alain Riffaud, le chef de l'OFB en Dordogne, et Yann de Beaulieu, l'adjoint au directeur de l'OFB Nouvelle-Aquitaine, en charge du dossier des grands prédateurs. Des parties de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze seront peut-être, à terme, classées en ZPP. Pour l'heure, l'OFB ne dispose pas de la signature génétique de l'individu photographié à maintes reprises.

Un solitaire dans le Béarn

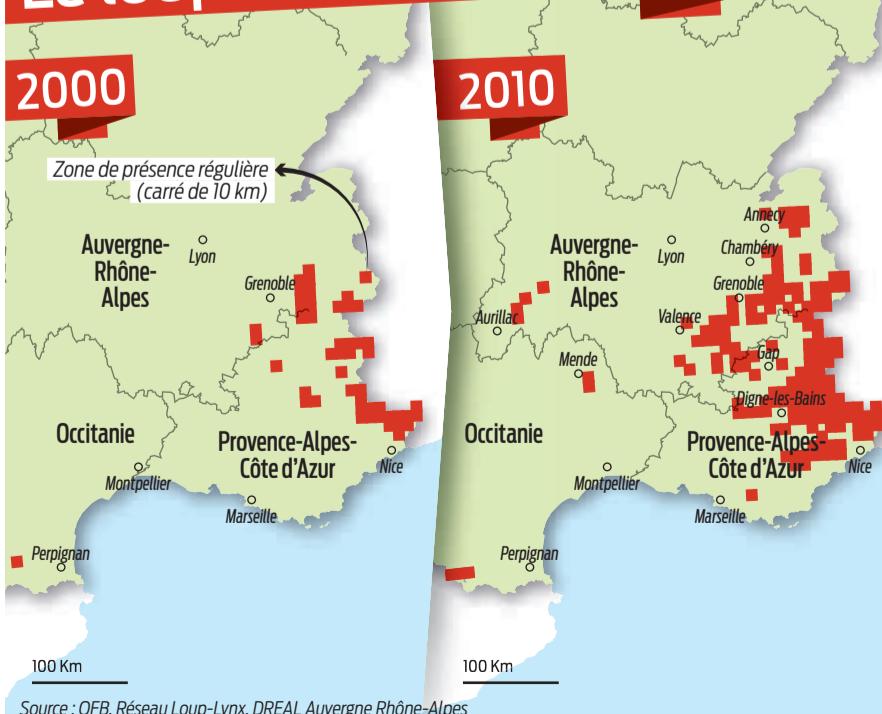
Beaucoup plus au sud, la présence d'un loup est attestée à la limite des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. L'hypothèse d'un loup hybride - issu d'une lignée qui possède du matériel génétique du chien - est vérifiée depuis 2018 pour un individu qui a traîné en vallée d'Ossau. Il semble bien qu'il a élu domicile dans le coin. Il se rend sporadiquement coupable d'attaques sur les troupeaux. « L'animal est identifié, il porte effectivement une partie d'hybridation ancestrale mais il n'est pas possible de la dater génétiquement. En tous les cas, son morphotype est classiquement celui d'un loup italo-alpin. Et ses pratiques de mise à mort et de consommation des proies sont standard », évalue Yann de Beaulieu.

Pour le moment, ces cas sont les seuls confirmés par les services de l'État en Nouvelle-Aquitaine. Leur parviennent régulièrement des témoignages, des documents photographiques et des indices de prédation sur le bétail, mais le loup n'est pas forcément en cause. Il n'est pas inhabituel de relever des traces de morsure de blaireau ou de renard sur les troupeaux.

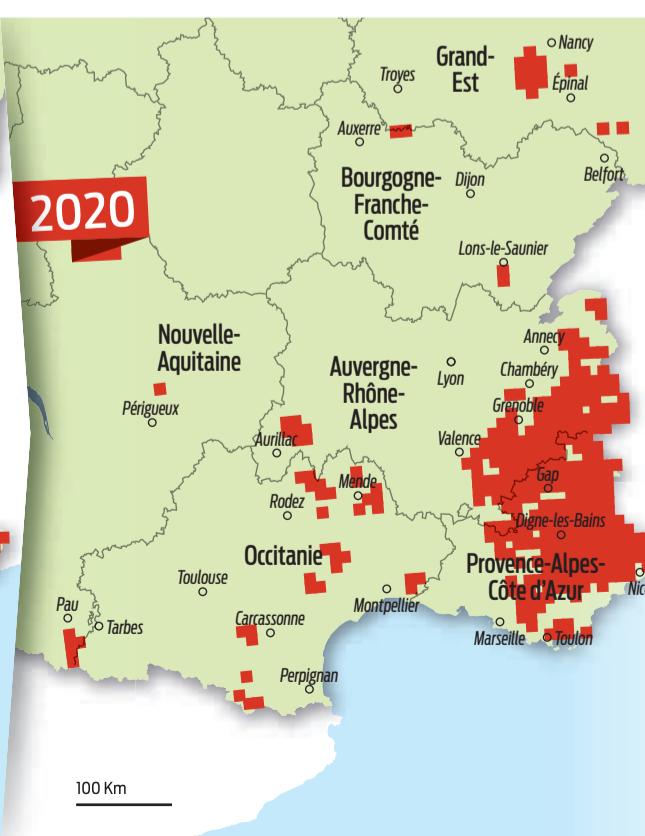
Lisez le format long avec photos et vidéos sur sudouest.fr en flashant ce QR code



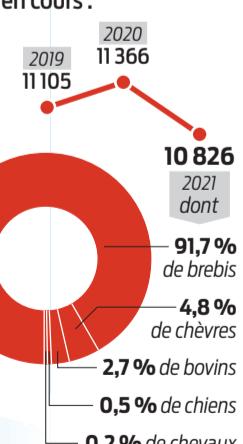
Le loup étend son territoire



Source : OFB, Réseau Loup-Lynx, DREAL Auvergne Rhône-Alpes



Total des têtes de bétail prédatées, indemnisées ou en cours :



Plafond autorisé de destruction des loups :



Nombre de loups abattus en 2021 :

106 | prélèvement légal et braconnage

SUDINFOGRAPHIE